

## **AVIS DE RECRUTEMENT D'OUVRIERS DE L'ETAT AU TITRE DE L'ANNEE 2025 AU SEIN DE LA 14<sup>e</sup> BASE DE SOUTIEN DU MATERIEL**

Au sein du Service de la Maintenance industrielle Terrestre, la 14<sup>e</sup> base de soutien du Matériel est spécialisée dans les matériels « électronique-armement ».

Ses compétences sont réparties sur trois sites :

- Nouâtre, la portion centrale, est spécialisée dans le soutien des matériels de télécommunication, de testabilités, de métrologie, d'informatique opérationnelle, de supports communication et les systèmes environnants ;
- Poitiers, le 14<sup>e</sup> groupement maintenance électronique armement a vocation à maintenir principalement les matériels de l'armée de Terre en condition opérationnelle dans les domaines de l'armement petit calibre ;
- Bruz, le 13<sup>e</sup> groupement de maintenance électronique-armement est une unité à caractère industriel spécialisée dans la détection électromagnétique, l'électrotechnique et l'optronique des systèmes d'armes.

### **I. Nombre et répartition géographique des places offertes au recrutement d'ouvriers de l'Etat organisé au titre de l'année 2025.**

Le nombre total de postes offerts au recrutement au sein de la 14<sup>e</sup> BSMAT est fixé à **six**.

Ces postes sont répartis de la manière suivante :

Portion centrale de Nouâtre (37) :

- **5 postes d'électronicien (ouvrier des techniques de l'énergie / régénération des équipements)**
- **1 poste d'électronicien (ouvrier des techniques de l'énergie / électricité générale montage)**

A titre indicatif : montant du salaire brut mensuel :

- entre 1800 et 2200 euros : avec reprise d'ancienneté justifiant antérieurement au recrutement de l'exercice d'une ou de plusieurs activités professionnelles similaires ou équivalentes accomplies soit en qualité de salarié ou de travailleur indépendant, soit en tant que fonctionnaire ou agent contractuel de droit public soit en tant que militaire ;
- + prime de rendement de 17% du salaire brut (38 heures/semaine).

### **II. Calendrier de la sélection**

Date limite de dépôt des candidatures : le 1<sup>er</sup> août 2025 avant minuit.

Examen des dossiers par la commission de présélection : date prévisionnelle en semaine 32.

Organisation des épreuves de l'essai professionnel d'embauche : date prévisionnelle en semaine 36 ou semaine 37.

Date de prise de poste : date prévisionnelle le 1<sup>er</sup> novembre 2025 mais possibilité à être décalé au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

### **III. Conditions d'inscription des candidats**

Ce recrutement est ouvert à toute personne possédant un CAP, un BEP ou un diplôme d'un niveau équivalent ou supérieur de l'enseignement technologique dans les domaines professionnels cités dans le paragraphe I. Faute de diplôme, les personnes intéressées devront

pouvoir attester d'une expérience d'au moins trois années dans la profession ou dans le domaine professionnel envisagé, comme ouvrier professionnel.

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, jouissance des droits civiques, casier judiciaire compatible avec l'exercice des fonctions postulées, régularité de la situation au regard des dispositions du code du service national, aptitude physique).

Les candidats doivent être de nationalité française ou ressortissants de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ou ressortissants d'Andorre, de Monaco ou de la Suisse.

#### **IV. Constitution du dossier de candidature**

Les candidats doivent impérativement demander leur dossier de candidature et le transmettre par courrier électronique :

- ▶ au bureau ressources humaines de la 14<sup>e</sup> BSMAT de Nouâtre à l'adresse suivante :

[14bsmat-pc.recrutement.fct@intradef.gouv.fr](mailto:14bsmat-pc.recrutement.fct@intradef.gouv.fr)

Ce dossier comprendra :

- la fiche de candidature (formulaire d'inscription au recrutement d'ouvriers de l'Etat au ministère des Armées) ;
- un curriculum vitae indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- une lettre de motivation ;
- une copie de la carte d'identité (recto/verso) ou passeport **en cours de validité** ;
- la copie des diplômes détenus ou tout autre document attestant de la détention ou à défaut les certificats de travail attestant de l'expérience professionnelle exigée pour accéder à la profession envisagée ;
- une copie du document attestant que le candidat se trouve en position régulière au regard du service national.

#### Aucun document papier ne sera accepté.

Les candidats en dernière année de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage conclu dans le secteur public ou privé joignent en outre leurs évaluations réalisées durant leur formation.

Les candidats mineurs à la date de l'essai professionnel d'embauche font parvenir une autorisation à participer aux épreuves établie par la personne exerçant l'autorité parentale.

Les candidats handicapés peuvent bénéficier, sur demande et sur avis médical, d'aménagements d'épreuves. Ils doivent joindre au dossier de candidature un courrier à l'attention du président du jury, accompagné du certificat médical d'un médecin agréé appuyant cette demande et précisant le type d'aménagement nécessaire ainsi que l'attestation de reconnaissance de la qualité d'élève ou de travailleur handicapé. La liste des médecins agréés est disponible auprès de la préfecture de leur département de résidence.

Tout dossier de candidature incomplet ou présenté hors délai, ne sera pas retenu.

#### **V. Organisation de la sélection**

Les dossiers de candidature sont examinés par une commission de présélection. Au terme de cet examen, la commission établit une liste de candidats sélectionnés pour subir les épreuves de l'essai professionnel d'embauche. Seuls seront convoqués aux épreuves les candidats préalablement retenus par la commission de présélection.

La liste des candidats présélectionnés fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage.

L'essai professionnel d'embauche est constitué d'une épreuve pratique consistant en une épreuve technique suivie d'un entretien avec le jury :

- l'épreuve technique permet d'apprécier les compétences professionnelles du candidat (coefficient 2) ;
- l'entretien avec le jury d'une durée de 30 minutes vise à apprécier la personnalité, les aptitudes professionnelles et la motivation du candidat (coefficient 1).
- A l'occasion de l'épreuve pratique, les connaissances générales en matière d'hygiène et de sécurité au travail relatives à la profession doivent être vérifiées.
- La durée de l'épreuve pratique ne peut excéder 6 heures.
- L'essai professionnel d'embauche est noté sur 20 par le jury d'essai. Les notes éliminatoires de l'épreuve technique et de l'entretien avec le jury sont fixées à 10 sur 20.
- La réussite à l'essai est conditionnée par une note moyenne globale minimum de 12/20.

A l'issue de la sélection, la liste des candidats sélectionnés fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage.

### **Composition du jury d'essai**

La composition du jury a déjà été soumise pour avis à la commission d'avancement des personnels à statut ouvrier.

### **VI. Type de recrutement après sélection**

A l'issue de la procédure de sélection, l'embauche ne pourra intervenir :

- qu'à la réception des documents demandés ;
- qu'au regard de l'aptitude médicale à l'emploi délivrée par le médecin du travail ;
- que sous réserve d'avoir satisfait au contrôle élémentaire de sécurité.

Le candidat retenu est recruté en qualité d'ouvrier auxiliaire et signe un contrat à durée déterminée. Il effectue une période d'auxiliarat d'une durée d'un an. A l'issue du stage, si l'agent donne satisfaction, il est affilié au régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat et signe un contrat à durée indéterminée. Dès son affiliation, il devient ouvrier réglementé.

Nota : Pour tout renseignement, les candidats peuvent s'adresser au bureau ressources humaines :

**Courriel : [14bsmat-pc.recrutement.fct@intradef.gouv.fr](mailto:14bsmat-pc.recrutement.fct@intradef.gouv.fr)**

Le lieutenant-colonel (TA) Olivier de PLACE  
commandant la 14<sup>e</sup> base de soutien du Matériel

